



Vente d un bien familiale

Par **Belazar naziha**, le **10/07/2017** à **23:41**

Bonjour nous sommes une fratrie de 7 enfants nos parents décidé l un en 2011 et notre défunte mère en 2015 nous avons fait une fareda du vivant de notre mère,actuellement nous en difficultés seul notre frère s opposé à la vente du moins son épouse qui veut à tout la maison deux maisons avons nous hérité l été 2016 ils se sont permis de prendre la moitié des effets personnels de nos parents laissé dans l une des maisons en algerie y compris la vaisselle et condamné une pièce en prenant les précaution de changer la serrure pour nous empêcher l accès et voir leur acte frauduleux et de ce fait ils sont c est à dire mon frère et son épouse permis de faire rentrer des étrangers dans la maison des défunts nos parents tout le mois d août 2016 par 20 à 40 personnes sans que nous soyons informé beaucoup d objets ont disparus, un comment déposer plainte car nous vivons tous en France et à t on le droit de vendre la maison familiale auprès du tribunal

Par **Belazar naziha**, le **10/07/2017** à **23:44**

Nous avons besoin d etre aider pour effectué la fareda sur 7 enfants tous d accord sauf un comment effectué donc cette fareda car il faut les procurations et autorisation de tous et comment procédé pour la vente des deux maisons